



Coup et blessure 3 jours itt

Par **CBASS83170**, le **24/08/2011** à **01:19**

Bonjour,
je me permet de venir sur votre forum suite a une bagarre ou est j'ai ete victime

voila mon problème

un type a frappe mon chien sur le terrain d un ami donc propriété privée il avait son chien son chien en liberté et je lui est dit de garde son chien près de lui qui n'etait pas attache en laisse car le mien ne supporte pas les autre chien

je tenait mon chien près de moi lorsque celui si ce met a grogne et que monsieur x lui met un coup de pied je m emporte envers lui et il me porte un coup a la tête en mouvant avec sa chevalière le cuir chevelue cela m 'entraîne un arrete de 3 jour d itt que le medecin ma marque suite a sa consultation avec 2